



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVD - 07.08.2020

Numéro de publication: KK03-0000017091

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue
Reverdil 2, 1260 Nyon

Suspension de la procédure de faillite PULSAR EVENTS SARL

Débiteurs:

PULSAR EVENTS SARL

CHE-310.895.352

Zone Industrielle Moulin-du-Choc C

1122 Romanel-sur-Morges

Date de l'ouverture de la faillite : 16.03.2020

Date de suspension: 27.07.2020

Montant de l'avance de frais: CHF 4'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 17.08.2020

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue
Reverdil 2, 1260 Nyon

Remarques:

But :

la création et l'organisation d'événements; la location de matériel d'éclairage et de sonorisation et toutes prestations techniques pour la gestion de systèmes de sonorisation et d'éclairage; le placement de personnel événementiel; toute activité dans le domaine de la communication